



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **La Municipalité de Très-Saint-Rédempteur fait le point sur le projet de réfection des rues en gravier**

---

Très-Saint-Rédempteur, le 25 juin 2025. – La Municipalité de Très-Saint-Rédempteur tient à faire le point et à informer ces citoyens.nes des derniers développements du projet de réfection de l'ensemble des rues en gravier du territoire. Rappelons que ce projet est inscrit au Programme triennal d'immobilisations (PTI) et que, depuis le début de l'année 2023, plusieurs étapes ont été réalisées : étude géotechnique, relevés d'arpentage, plans et devis et estimation des coûts des travaux.

Plus particulièrement, le projet vise la réfection de 11 rues et parties de rues qui sont actuellement en gravier et, selon leur condition, soit de refaire la structure de la chaussée ou bien la scarification de la surface existante en préparation à la pose d'une couche d'asphalte. Les principaux objectifs de ces travaux sont de :

- Répondre aux travaux requis et aux coûts d'entretien qui augmentent chaque année;
- Limiter les réparations d'urgence des dommages causés par l'important ruissellement de l'eau sur la chaussée lors de pluies diluviennes (en augmentation avec les changements climatiques);
- Améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens.nes résidant aux abords de ces rues (poussière, qualité de l'air, etc.);
- Assurer un confort et une meilleure sécurité des divers usagers de ces rues (piétons, cyclistes, poussettes, motocyclistes, etc.).

Ainsi, le 5 mai dernier, une nouvelle étape du projet a été franchie par la publication d'un appel d'offres public. Cette publication visait à obtenir des soumissions d'entreprises pour la réalisation des travaux de réfection. L'ouverture des soumissions s'est faite le 2 juin. Après avoir pris connaissance des soumissions reçues et du rapport des ingénieurs mandatés par la Municipalité, le conseil municipal a cependant pris la décision, lors de la séance du conseil du 10 juin, de refuser l'ensemble des soumissions.

Cette décision a été prise considérant le fait que les soumissions reçues sont beaucoup plus élevées que l'estimation des coûts des travaux qui avait préalablement été réalisée. En effet, des trois (3) soumissions reçues, la soumission conforme la plus basse était au coût de 2 170 038,76 \$ (taxes en sus). En y ajoutant tous les autres coûts afférents (honoraires professionnels, études, contingences, frais de financement, etc.), le montant global du projet se serait avéré beaucoup trop élevé pour les contribuables et la Municipalité.

Il est à noter que le projet aurait été financé, en grande partie, par un règlement d'emprunt, dont la charge fiscale aurait été entièrement assumée par les contribuables, et par un montant provenant de l'aide financière du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028. Ainsi, malgré le fait que ce projet émane d'une volonté citoyenne et politique, le conseil a tenu, comme pour chacune de ses décisions, à respecter la capacité de payer de ses contribuables.

La Mairesse, madame Julie Lemieux, a souligné que : « Malgré le fait qu'il n'y aura pas de travaux de réfection en 2025, je tiens à rassurer les propriétaires des 110 terrains riverains des 11 rues et parties de rues visées que le projet n'est pas abandonné. La décision quant à la suite à donner au projet, reviendra cependant au conseil municipal qui sera élu lors des élections du 2 novembre prochain. Il est fort à parier que le projet devra toutefois être morcelé, et ce, sur plusieurs années. ».

Les rues visées par le projet de réfection sont les rues Bertrand, des Frênes, des Hérons (rond-point nord), des Mélèzes, des Merles (partie sud), des Orioles (partie nord), Oscar-McDonnell, Promenade du Cerf, du Ruisseau (partie ouest), de la Source est, de la Source ouest. Les rues privées Astérix, du Boisé, des Fougères, des Roselins ainsi que les nouvelles rues du Domaine Héritage-Nature qui sont en gravier sont exclues du présent projet.

Quelques statistiques sur le réseau routier de la Municipalité :

- Le réseau routier est d'une longueur totale de 14,6 kilomètres;
- Le réseau routier est composé d'un total de 25 rues;
- Le réseau routier compte 11 rues complètes ou parties de rues qui sont en gravier (45 % du réseau);
- Les rues ou parties de rues en gravier représentent une longueur de 3,5 kilomètres (25 % de la longueur du réseau);

- 30 -

Source : Jessica Mc Kenzie, directrice générale et greffière-trésorière  
450 451-5203, poste 224  
[dir@tressaintredempteur.ca](mailto:dir@tressaintredempteur.ca)